

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art antique (2HA1150)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Aurelia Valterio, ass.-doctorante
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Louis-Agassiz 1
CH - 2000 Neuchâtel

Tél. : +41 32 718 19 45
aurelia.valterio@unine.ch

Heures de réception : sur rendez-vous par e-mail

Objectifs:

Accompagnement méthodologique du cours général d'histoire de l'art
Méthodologie de la recherche
Recherche bibliographique
Introduction aux textes fondamentaux
Introduction à l'écrit scientifique
Apprendre à restituer par oral les résultats d'une recherche

Contenu:

Recouvrement de toute la période chronologique considérée et introduction aux différents textes qui ont, de l'Antiquité à la Renaissance, contribué à la constitution du discours de l'histoire de l'art

Forme de l'évaluation:

Les étudiants/-es se voient attribuer un sujet au terme de la première séance.
Sur la base de ce sujet, ils/elles effectuent une présentation orale accompagnée du rendu d'un plan et d'une bibliographie.
Ils/elles envoient à l'enseignant/-e le plan et la bibliographie une semaine avant la présentation orale par courriel.
Trois semaines après la présentation orale, et suite aux remarques de l'enseignant/-e, les étudiants rendent, par groupe ou en individuel, un écrit de 7 pages (hors annexes).
Le respect des délais compte comme partie intégrante de la note.
L'étudiant/-e absent/-e lors de son évaluation devra s'annoncer et présenter un justificatif valable.
La note de l'évaluation constitue la moyenne entre la note obtenue à la présentation orale (jugée sur la base de l'exposé et du dossier qui l'accompagne, comprenant un plan et une bibliographie) et celle obtenue par la rédaction du travail écrit (de 7 pages).
En cas d'échec, se référer à la procédure "Évaluations internes" disponible sur le site web de l'IHAM (IHAM / Histoire de l'art / Bachelor) ainsi qu'au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" à l'adresse:
<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>
Dès le 20.09.2016 entrera en vigueur un nouveau règlement d'études et d'examens :
http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Documentation:

Le calendrier et la bibliographie ainsi que tout autre document utile seront disponibles sur Claroline. L'inscription au proséminaire sur la plateforme Claroline est obligatoire.

Pré-requis:

Connaissance du guide méthodologique relatif à la rédaction d'un travail scientifique en histoire de l'art

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art antique (2HA1150)

Forme de l'enseignement:

Sept séances de 2h chaque 15 jours au semestre d'automne